



Procès-Verbal De l'Assemblée Générale Ordinaire 2022

Validé par l'AG du 1 Avril 2023

Samedi 2 avril 2022
Salle du MeM Rennes

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
 - 1.1. Intervention du président de la CSR (nombre de clubs présents, situation des mandats)
 - 1.2. Mot de bienvenue du Président de la Ligue
 - 1.3. Mot de bienvenue du Président du Comité Départemental
2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 12 mai 2021 – **vote**
3. Intervention du Président de la Ligue
4. Intervention de la Secrétaire Générale : rapport moral – **vote**
5. Intervention du Trésorier Général :
 - 5.1. Présentation Compte de résultat 2021 et Affectation du résultat 2021 – vote
 - 5.2. Rapport de la Commission de Contrôle des Finances
 - 5.3. Montant des cotisations annuelles des clubs affiliés – **vote**
6. Présentation du Budget prévisionnel 2022 – **vote**
7. Approbation des comptes rendus d'activité des commissions régionales
8. Intervention des Conseillers Techniques
9. Intervention de Monsieur Jean GRACIA, Vice-Président de la FFFA



1 Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

1.1 Intervention du président de la CSR (nombre de clubs présents, situation des mandats)

Jean-Yves PENNANECH représentant de la Commission des Statuts et Règlements et de la Commission Electorale, déclare que les assemblées générales peuvent valablement débattre.

Etat des clubs absents ou non représentés :

Côtes d'Armor :

022077 - S/L ETABLES AC
022095 - RANCE JOGGING
022108 - ATHLETIC CLUB DE LA RANCE DINAN
022109 - CLUB ATHLE PLESTIN
022112 - GUERLEDAN AVENTURES

Finistère :

029014 - US BANNALEC
029036 - LEON-TREGOR ATHLETISME*
029052 - SEMELLES DE VENT
029072 – KERHORRES ORGANISES EN ASSOCIATION DE LOISIRS ATHLETIQUES

Ille et Vilaine

035048 - S/L TA RENNES
035086 - UAS OUEST-FRANCE RENNES
035105 - S/L ASPHALTE GUIPEL
035135 - AOP TOUT RENNES COURT
035465 - SAINT MALO SPORTS LOISIRS
035467 - ENTENTE ATHLETIQUE SAINT MALO*
035477 - LA TEAM DU BREIZH FLAG TRIP TOUR
035480 - COURIR A CANCALE

Morbihan :

056046 - ATHLE RHUYS
056078 - QUEVEN ATHLETISME
056101 - LA VANNETAISE

141 clubs peuvent légitimement participer aux votes. Le nombre de voix dont disposent les clubs s'élèvent à 15614. (Etat au 31 août 2021), en décomptant les clubs qui ne sont pas réaffiliés.

Le nombre de clubs présents ou représentés est de 123 pour 14616 voix : QUORUM atteint.

1.2 Mot de bienvenue du Président de la Ligue

Jean Marc BERAUD

1.3 Mot de bienvenue du Président du Comité Départemental de l'Ille et Vilaine

Marcel JOANNIC

« Bonjour à toutes et à toutes,

Chers amis, Quel plaisir de vous saluer sans écran interposé en ce lieu que je découvre en même temps que vous.

Quelques infos du CDA35, tout d'abord : Le CDA d'Ille et Vilaine se porte mieux. Comme vous tous, nous avons été fortement impactés par la pandémie (moins 1200 licenciés entre 2021 et 2019) . Ça va mieux +800 licenciés par rapport à 2021.

La pandémie nous a obligé à travailler autrement, souvent par écran interposé. Par exemple, Nous avons élaboré au CDA35 la presque intégralité de notre plan de développement 2021-2025 en visio-conférence, à distance ; seule son adoption a été en présentiel.

La pandémie nous a éloigné les uns des autres. Nous avons découvert une autre façon de vivre, de faire notre sport, plus centré sur nous même, notre famille, notre environnement proche. A faire autre chose aussi.

Les traces sont encore très visibles : Difficultés :

- À nous réunir en présentiel
- À nous écouter, à converser dans le calme, dans le partage et le consensus.
- À construire ensemble.
- A prendre des décisions partagées.
- À organiser des compétitions des rencontres, par manque de bénévoles, de juges, d'envie ?

La compétence est partout en Bretagne. A nous d'en profiter. On se doit de la partager. C'est un bien commun.

L'athlétisme s'est donné historiquement comme objectif d'être accessible à tous : personnes, collectivités, territoires

Cela passe par des grandes ou petites structures, par des bénévoles et des salariés, des équipements divers et variés, par un maillage du territoire.

Nous avons dans le 35 comme objectif de ne pas laisser aucun territoire sans solution, sans structure athlétique, sans équipement.

Nous incitions, favorisons :

- La création de nouvelles structures d'accueil.
- La construction ou la rénovation de stades.
- La formation. Et ce n'est pas facile.

Les clubs, nos athlètes, nos bénévoles ont besoin de formation, de perfectionnement, de remise à niveau, de partage d'expériences, de mutualisation, de proximité avec leur CD, avec la Ligue, la fédération. Et de reconnaissance.

Je rappelle que nous sommes en concurrence sévère avec un tissu associatif non affilié à la fédération. Presque la moitié des assos en ille et Vilaine ne sont pas affiliées à une fédération ; % En progression. Tous, nous avons autour de chez nous une ou plusieurs associations de « runners », marcheurs nordiques, groupes de remise en forme.

Soyons vigilants sur ce point. Ne nous mettons pas trop de contraintes. Nous devons continuer à être attractifs pour les jeunes et les moins jeunes, pour nos bénévoles.

Enfin, je rappelle ici quelques valeurs que porte notre sport : tolérance, courage, esprit d'équipe, respect, exemplarité, plaisir.

Il est urgent de nous réapproprier ces valeurs qui ont permis à notre sport de grandir, de prospérer durant son siècle d'existence.

Valeurs que nos anciens dirigeants, entraîneurs, officiels et athlètes ont eu à cœur de mettre en œuvre pour construire l'athlétisme breton d'aujourd'hui. A nous de faire fructifier cet héritage.

Je vous souhaite une bonne assemblée générale.

Et une bonne soirée du centenaire où nous allons avoir le plaisir de dire MERCI à nos glorieux anciens. »

2 Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 12 mai 2021

Vote : le PV est approuvé à l'unanimité.

3 Intervention du Président de la Ligue

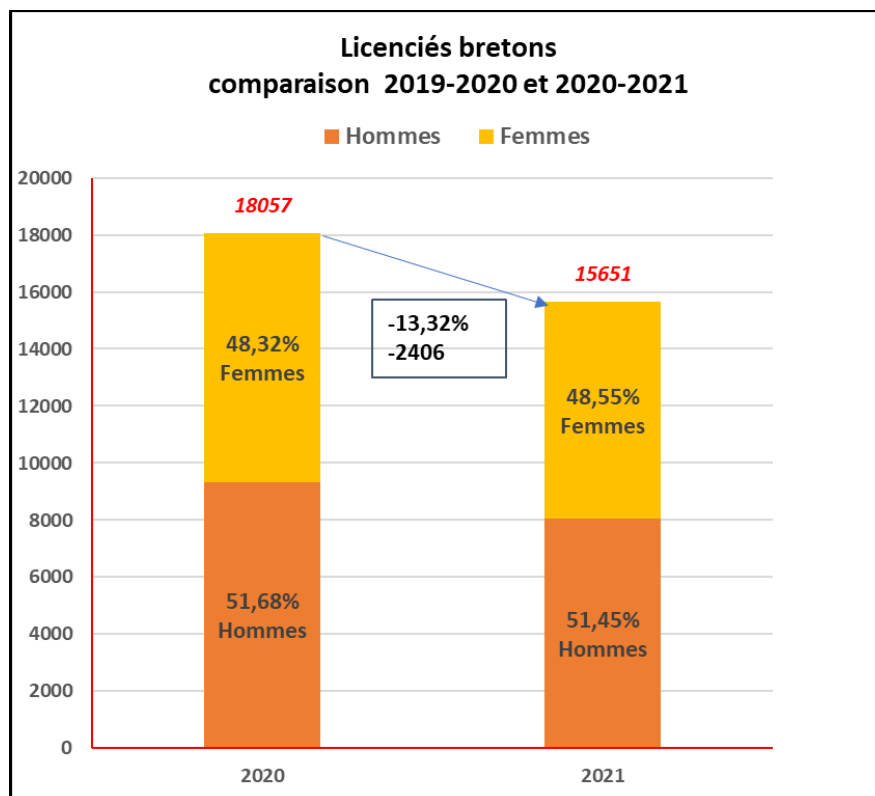
L'intervention de Jean Marc BERAUD est consultable ici

4 Intervention de la Secrétaire Générale : rapport moral – vote

4.1 Bilan de la saison 2020-2021 en comparaison de la saison 2019-2020

La saison sportive 2020-2021 a été fortement perturbée par la situation sanitaire (peu ou pas d'entraînements, peu ou pas de compétitions). Il en découle de cette situation un impact négatif sur le nombre de licenciés.

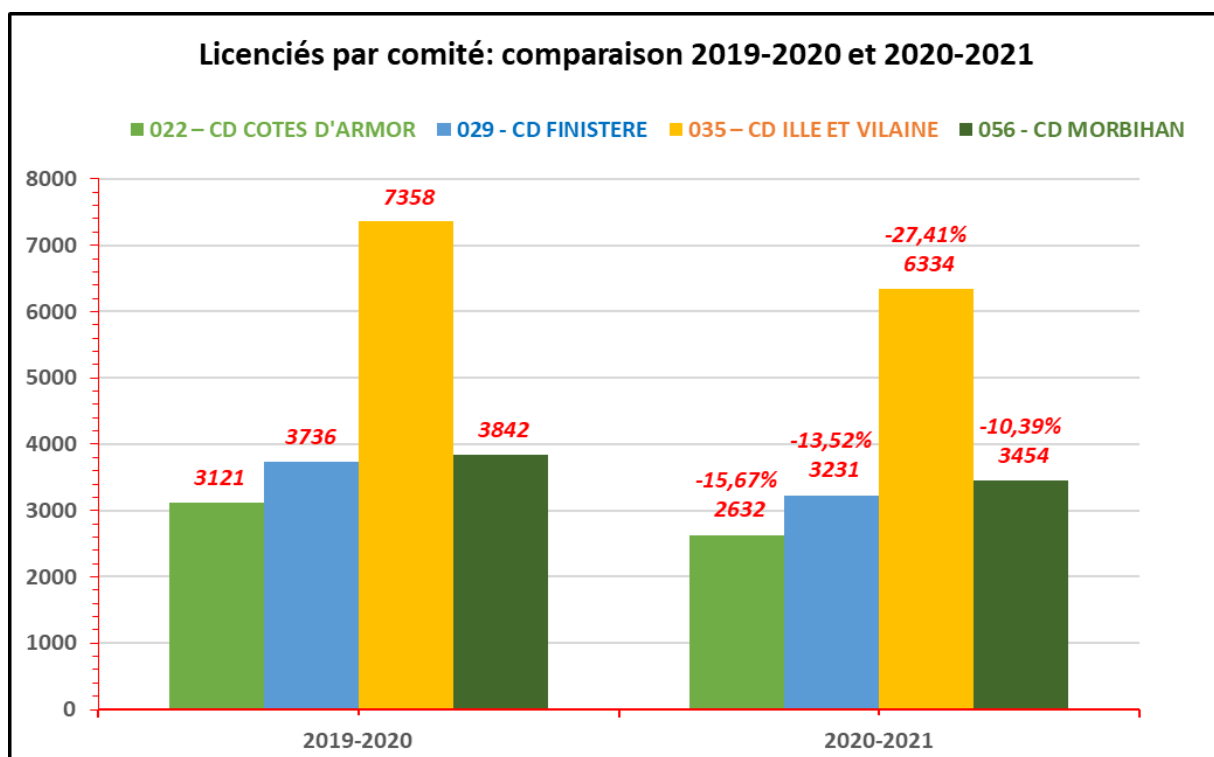
4.1.1 Le bilan global des licenciés de la Ligue pour la saison 2020-2021 en le comparant à celui de la saison précédente est illustré par le graphique suivant :



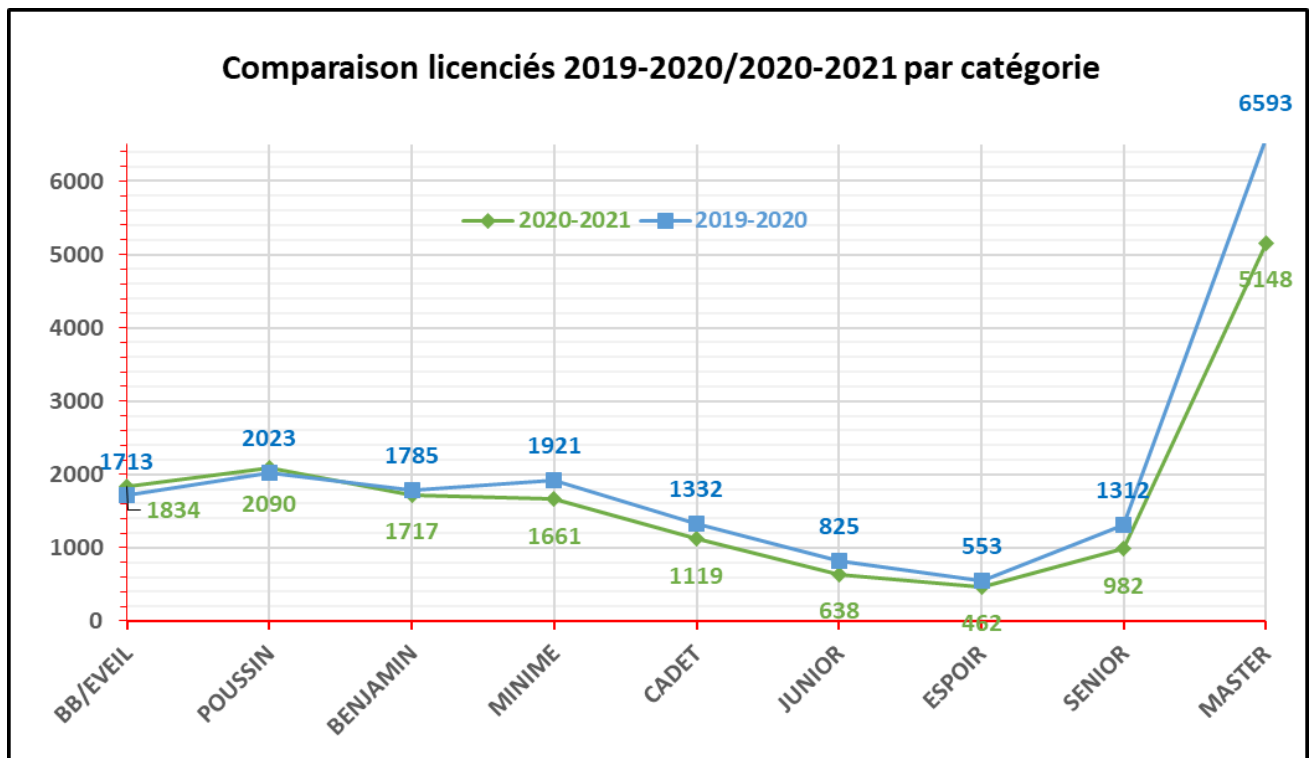
La perte de licenciés de la Ligue est de 13,32%. La proportion de licences féminines est en légère hausse de 0,23%.

Au niveau national la perte de licenciés est de 16,6%. Le pourcentage de licences féminines est de 46,64% et de 52,35% pour les licences masculines.

La répartition par comité, en comparaison à celle de la saison précédente est illustrée par le graphique suivant :



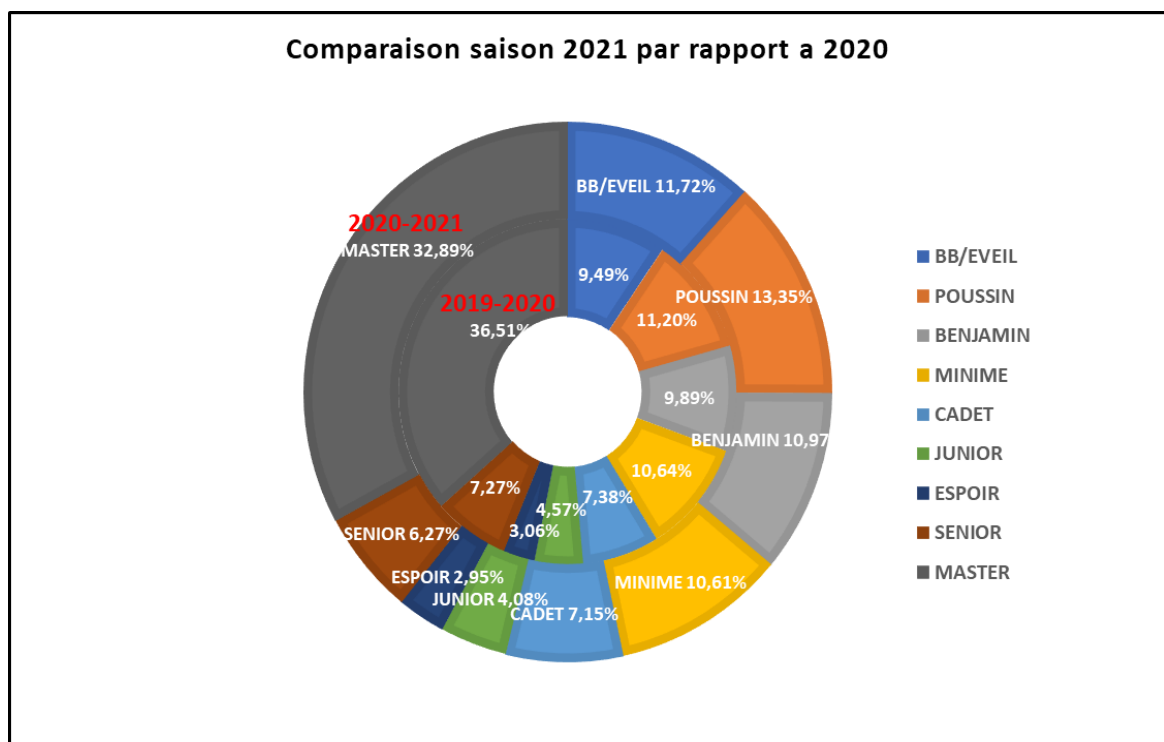
La répartition par catégorie en comparaison à celle de la saison précédente est illustrée par le graphique suivant :



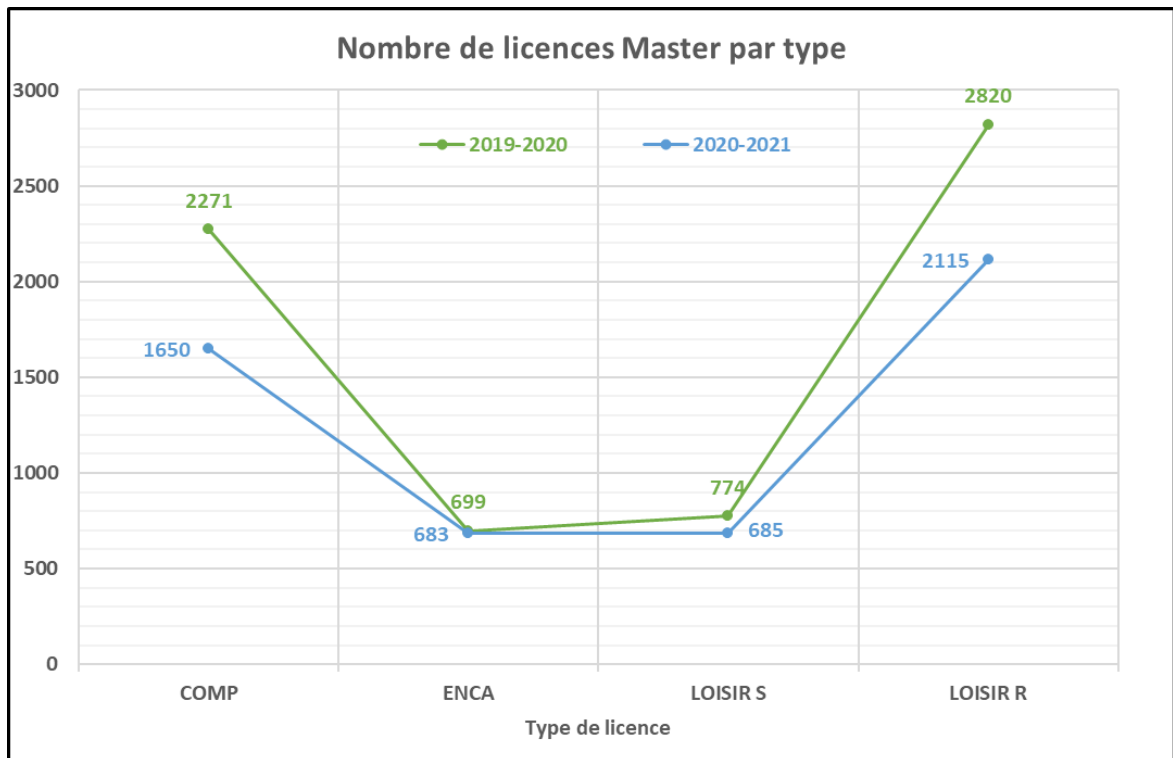
Des catégories Baby-Eveil (+7,064%) à Poussin (+3,312%) nous avons une progression du nombre de licenciés.

A partir de la catégorie Benjamin nous constatons une diminution : Benjamins (-3,81%), Minimes (-13,535%) Cadets (-16%), Junior (-22,667%), Espoir (-16,456%), Senior (-25,152%) et Master (-21,917%).

Le graphique suivant illustre le pourcentage de chaque catégorie sur l'ensemble des licenciés.

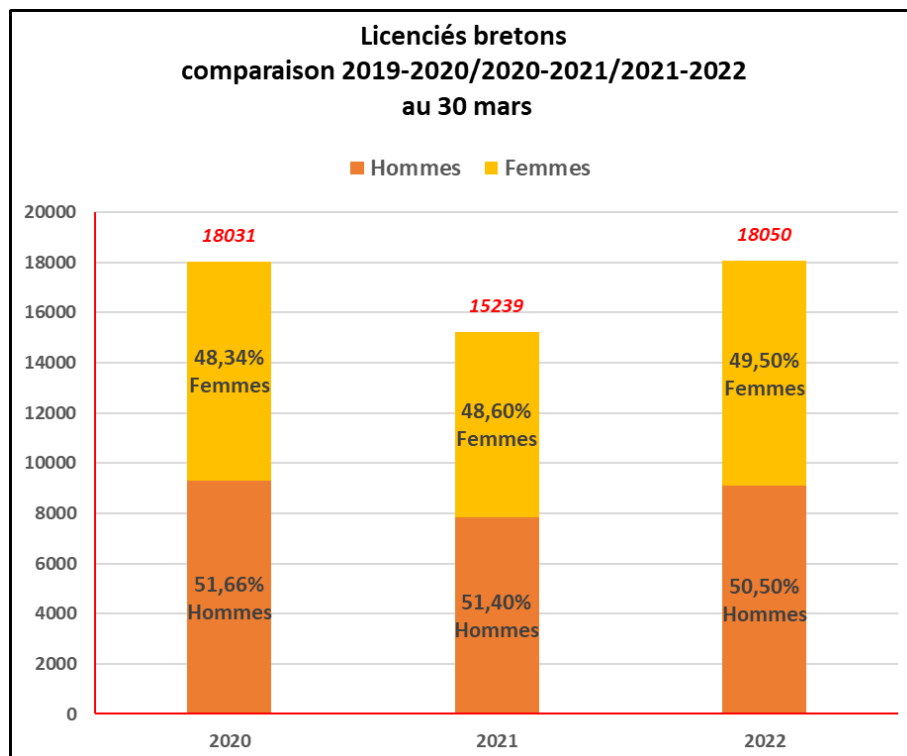


La catégorie Master regroupe la majorité des types de licences (Compétition, Encadrement, Loisir Santé et Loisir Running). Le graphique suivant illustre la perte de licenciés dans cette catégorie dans les différents types de licences :



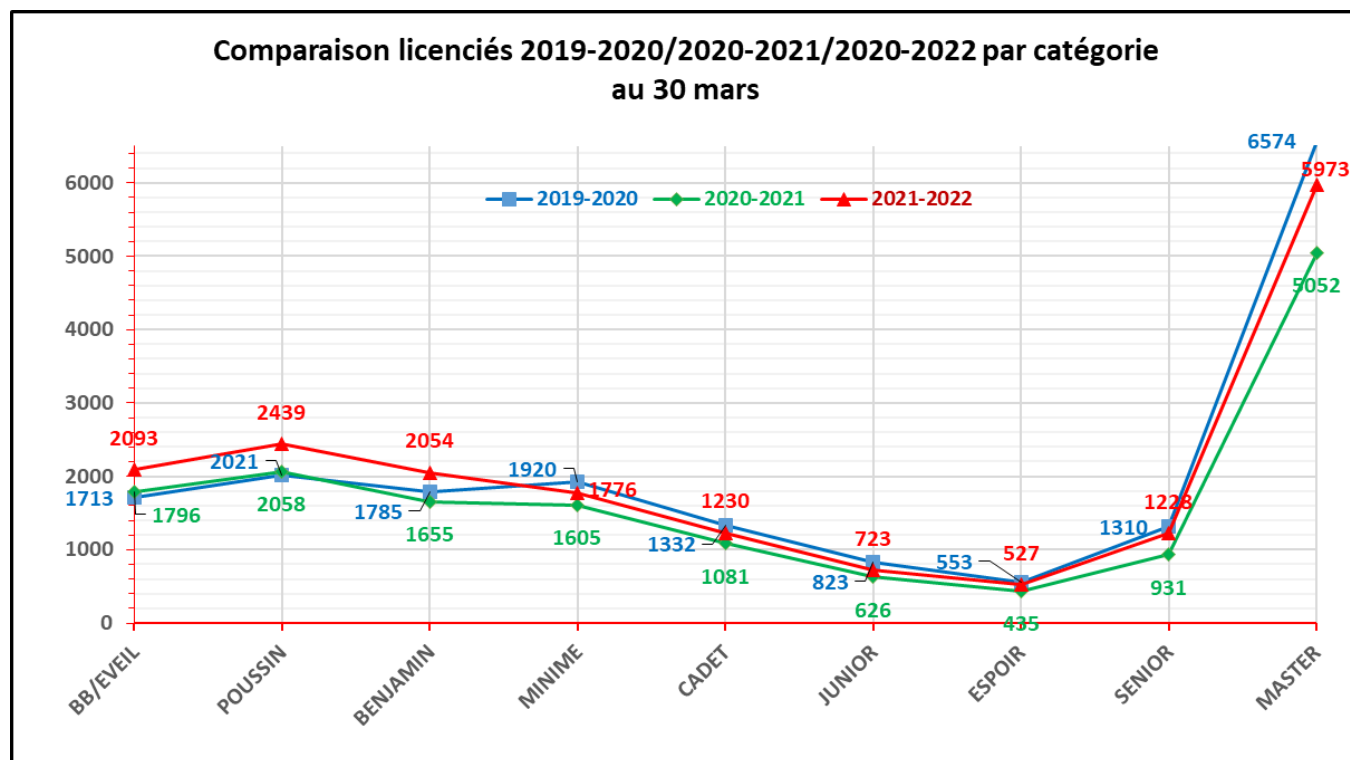
4.1.2 Point sur l'effectif de la saison 2021-2022

Le bilan global des licenciés de la Ligue au 30 mars 2022 en comparaison aux 2 saisons précédentes est illustré par le graphique suivant :



Au 30 mars 2022 le nombre de licenciés a légèrement dépassé celui de la saison 2019-2020 avec un accroissement de 1,16% des licences féminines. Nous sommes très proche du nombre total de licenciés de la saison 2019-2020 qui est de 18057. La saison estivale 2019-2020 a été fortement perturbée par le confinement de mars à mai 2020 ; la prise de licences s'est arrêtée.

La répartition par catégorie en comparaison à celles des 2 saisons précédentes est illustrée par le graphique suivant :



Au 30 mars les catégories Baby, Eveil et Poussins représentent 25,13% de l'effectif global contre 20,7% en 2019-2020 en progression de 4,42%. La catégorie Master représente 33,09% contre 36,46% en 2019-2020 en perte 3,37%.

Nous sommes à la veille de la saison estivale. Au regard des saisons antérieures à 2019-2020 le nombre de licenciés devrait normalement continuer à augmenter.

4.2 Vie des clubs

Nous sommes actuellement 145 clubs dont 93 clubs référents (maitres) et 52 clubs associés et 5 entreprises. 6 clubs ont été radiés ; 4 clubs se sont affiliés.

La répartition par comité est la suivante :

- CD 22 : 30 clubs.
- CD 29 : 25 clubs.
- CD 35 : 54 clubs.
- CD 56 : 36 clubs.

Selon les données extraites de SI-FFA 25,5% (37) des clubs déclarent sur SI-FFA employer au moins 1 salarié.

4.2.1 Mutations

Le règlement sur les mutations a évolué. La période de mutation est établie du 1^{er} septembre au 1^{er} janvier mais en dehors de cette période le coût n'évolue pas. Le dossier de mutation hors période sera instruit par la CSR nationale qui suite à l'étude approfondie du dossier décidera ou pas de l'accorder à titre exceptionnel en définissant les modalités. Les informations complètes sont dans la [Circulaire Administrative 2021-2022](#) :

Les mutations traitées par la Ligue (athlètes de la Ligue qui changent de clubs en Bretagne et les hors ligue qui arrivent en Bretagne) :

2020/2021 : 335 (238 internes, 97 entrantes) et 73 sortantes.

2021/2022 : 203 (146 internes, 57 entrantes) auxquelles s'ajoutent 51 sortantes non traitées par la Ligue.

4.2.2 Classement 2021

Le Classement des Clubs est établi sur l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Il suit les règles rédigées dans [le règlement complet du classement des clubs](#).

2021	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Classement des clubs Mixte	Haute Bretagne Athlétisme 8120 pts FFA : 2 ^{ème} (1 ^{er} en 2020)	Stade Rennais Athlétisme 4396 pts FFA : 43 ^{ème} (17 ^{ème} en 2020)	Athlé Pays de Vannes 3701 pts FFA : 58 ^{ème} (55 ^{ème} en 2020)
Classement des clubs Masculin	Haute Bretagne Athlétisme 3734 pts FFA : 5 ^{ème}	Stade Rennais Athlétisme 2079 pts FFA : 44 ^{ème}	Stade brestois 1847 pts FFA : 52 ^{ème}
Classement des clubs Féminin	Haute Bretagne Athlétisme 2616 pts FFA : 4 ^{er}	Stade Rennais Athlétisme 1444 pts FFA : 41 ^{ème}	Iroise Athlétisme 1430 pts FFA : 42 ^{ème}

4.2.3 SIFFA

Il vous est demandé de compléter régulièrement le SI-FFA pour toute modification administrative. L'organisation réelle du club doit correspondre à celle déclarée dans SI-FFA.

D'autres renseignements sont demandés sous forme de fichiers attachés, dans la partie Actions de votre Structure (ex : PV d'AG, composition du Comité, etc.). Ces documents permettent de gérer efficacement certaines actions comme le PSF ou la labellisation.

A ce sujet, une fiche récapitulative comprenant notamment le niveau de label peut être éditée en suivant le chemin : Votre structure – Autres – Fiche structure – Fiche identité club.

Notons la [Circulaire no 9 du 15 mars 2022](#) :

RIB :

Par décision du Bureau fédéral du 25 février, les aides fédérales (dont labellisation) et remboursements aux clubs leur seront désormais directement versés et ne transiteront plus par les ligues régionales. Pour pouvoir créditer les comptes, il nous faut connaître les RIB.

Le chemin d'accès dans le SI-FFA, à partir de l'administrateur club est le suivant : - ***Votre structure – Actions – Informations banques.***

Encadrants :

Le Ministère en charge des sports demande aux fédérations, dans le cadre du contrôle d'honorabilité, [voir lien](#), de recenser exhaustivement les encadrants des clubs et des structures déconcentrées et de transmettre leurs noms :

Obligation pour les clubs de déclarer les personnes licenciées ayant une responsabilité d'encadrement dans la structure :

- Encadrants (Comité Directeur, Bureau...).
- Entraîneurs.
- Bénévoles licenciés.
- Officiels.
- Déclaration à réaliser sur SI-FFA ; un tutoriel est annexé à la Circulaire.
- Les données sont transmises par la FFA au Ministère de la Justice pour comparaison avec ses fichiers. Les clubs sont directement prévenus en cas de problèmes.

4.2.4 Labellisation

Les règles de la certification et de la labellisation sont accessibles sur le site de la Fédération : [Labellisation des clubs](#).

Les informations relatives à l'attribution de la certification et à la satisfaction des critères de labellisation sont directement extraites des données présentes dans le SI-FFA. Les clubs n'ont donc aucune démarche particulière à remplir dans le cadre de la labellisation. Des vérifications sont effectuées par la Commission Nationale du Développement des Clubs afin de valider la véracité des déclarations dans SI-FFA.

42 clubs sont labellisés pour la saison 2020-2021 contre 45 la saison précédente.

2022 (%Saison 2020/2021)	Stade	Jeunes	Santé	Running	Haut Niveau
OR	7 (+3)	3 (+1)	5 (+4)	1 (-2)	0 (=)
ARGENT	8 (-7)	9 (-6)	4 (+3)	5 (-3)	1 (=)
BRONZE	18 (+13)	16 (=)	9 (-3)	18 (+2)	3 (+2)

Le tableau des critères définis pour chacun des secteurs est consultable dans le document [Criteres Labels 2020.pdf](#).

Pour toute question relative aux démarches de certification et de labellisation, n'hésitez pas à prendre contact avec le service clubs de la FFA (serviceclubs@athle.fr).

Les clubs labellisés pour la saison en cours sont mis à jour dans la rubrique [où trouver un club](#) ?

4.2.5 Pass'Athlé

44 clubs ont saisi les résultats du Pass'Athlé pour la saison 2020-2021.

Saison 2020-2021	Saisie Pass'Athlé
CD 22	9
CD 29	10
CD 35	16
CD 56	9

4.2.6 Les Officiels

Le potentiel d'Officiels bretons est de 1591 femmes et hommes qui ont au moins une qualification. 683 sont licenciés en 2022.dont la répartition est la suivante :

Saison 2021-2022		
CD 22	131-	19%
CD 29	194	28,5%
CD 35	276	40,5%
CD 56	82	12%

4.3 Bilan administratif de la Ligue

4.3.1 Personnel

Le personnel de la Ligue est constitué de 6 salariés (3 postes administratifs et 3 entraîneurs à temps partiel) et de 2 Conseillers Technique et Sportif.

L'année 2021 a été marqué par le départ en retraite de Gilles BONIAZ le 1er juillet 2021. Durant ses 29 années à la Ligue il a été une cheville ouvrière très apprécié et reconnu ; nous l'en remercions très chaleureusement. Le remplacement ne s'est pas fait poste pour poste. Daï DAM a été recruté comme Responsable des Projets Sportifs. Les taches qui incombait à Gilles ont été dispatchées sur les 3 salariés.

De 3 CTS nous sommes passés à 2 suite au départ de Claire MALAQUIN le 31 décembre 2021 pour intégrer la Fédération de Randonnée. Nous la remercions pour son implication totale au sein de la Ligue et particulièrement au niveau du Pass'athlé et des minimes.

Un travail important a été effectué en début d'année 2021. En effet, le site de la Ligue a été refait en utilisant une nouvelle charte graphique qui se décline aussi sur tous les supports (documents, vêtements, médailles,

...) Cette refonte était nécessaire pour une maintenance et une évolution plus aisée du site et l'utilisation d'outils actuels et performants.

4.3.2 Bilan des réunions

Les réunions suivantes ont eu lieu courant l'année 2021 :

- Bureau Exécutif : 7 dont 1 en présentiel.
- Comité Directeur : 3 dont 1 en présentiel.
- Commission Sportive et Organisations : 5.
- Commission Des Officiels Techniques. :4.
- Commission Régionale des Jeunes. : 1.
- Commission Statuts et Règlements. : 1
- Commission R.A.S.L. : 0.
- Commission Régionale de Marche : 1.

Tous les Pvs validés sont sur le site la Ligue ; ils sont envoyés aux clubs avec copie à la Fédération.

Nous avons eu beaucoup de réunions formelles et informelles durant cette année 2021 si particulière. Le protocole sanitaire évoluant régulièrement, il a fallu constamment revoir les prévisions et les faire évoluer. Ce qui avait été prévu la veille n'était plus d'actualité le lendemain. Les visio-conférences sur zoom s'enchaînaient à un rythme soutenu mettant à rude épreuve les élus et les salariés.

Vote : Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

5 Intervention du Trésorier Général :

5.1 Présentation Compte de résultat 2021 et Affectation du résultat 2021 – vote

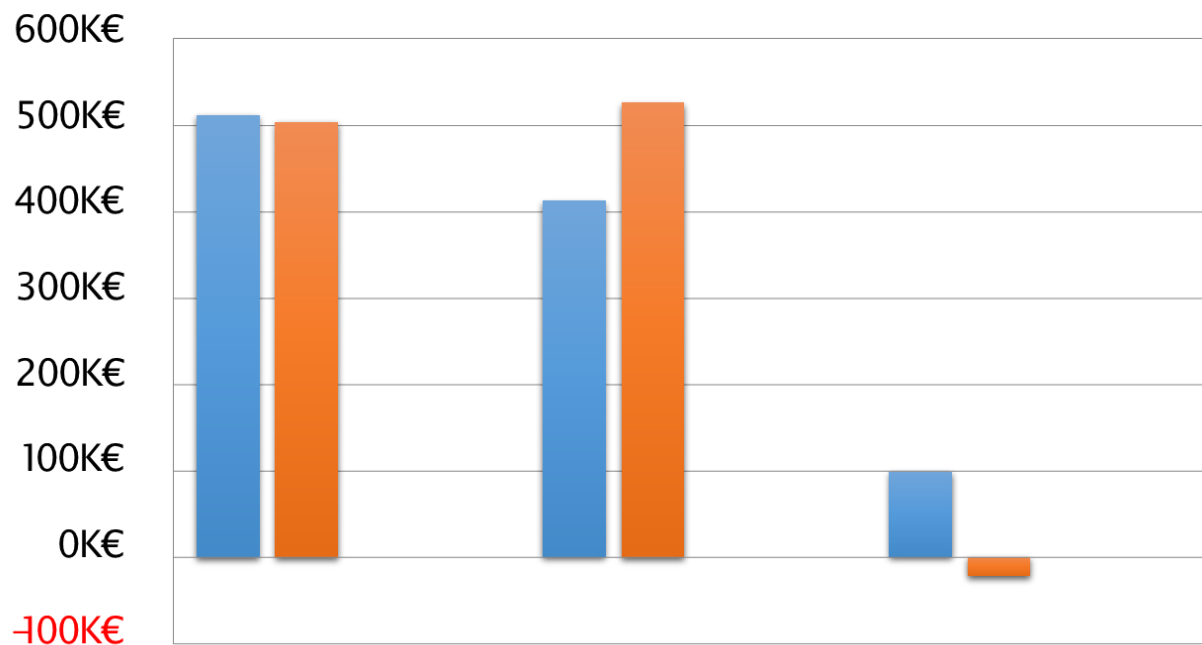
René CARQUET présente l'exercice comptable 2021 de la Ligue.

Résultat global de l'exercice :

LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLETISME	Réalisé 2021
TOTAL DES CHARGES	525 687 €
TOTAL DES PRODUITS	503 408 €
RESULTAT 2021	- 22 279 €

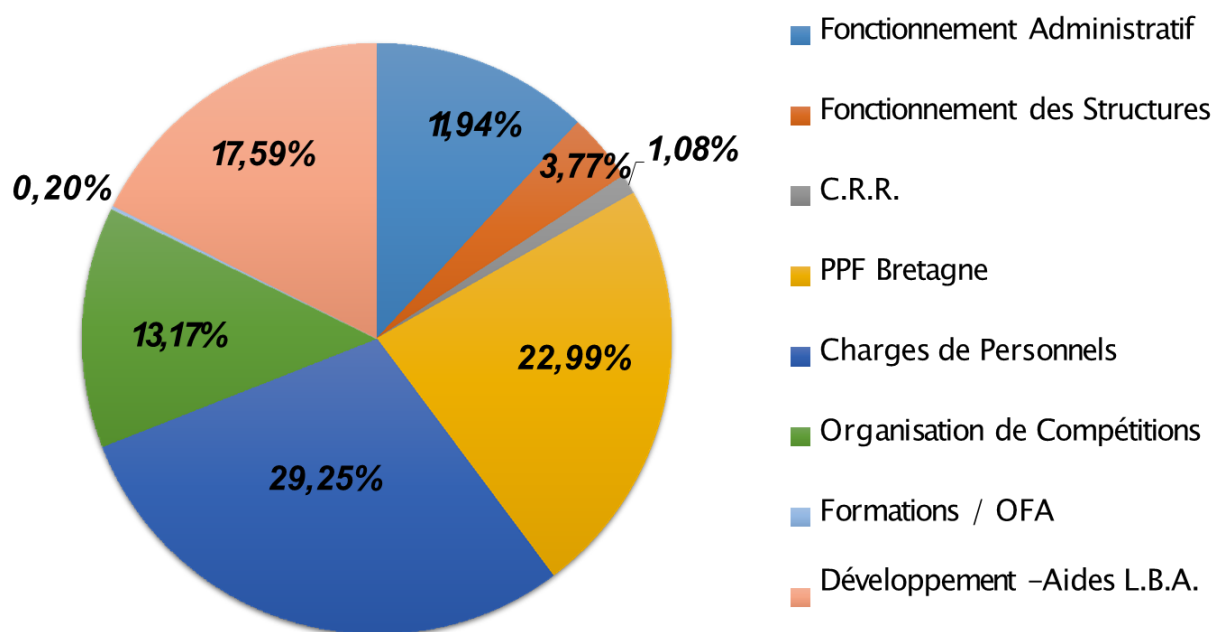
Le bilan des comptes annuels 2021 est consultable [ici](#)

EVOLUTION SUR L'OLYMPIADE



Répartition des charges :

REALISE 2021 - CHARGES



Comparaison des charges du budget prévisionnel et du réalisé :

LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLETISME	Budget	Réalisé
CHARGES	Prévisionnel	2021
	2021	2021
FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF	38 500 €	62 784 €
FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES	46 000 €	19 841 €
C.R.R.	15 000 €	5 692 €
PPF BRETAGNE	135 760 €	120 861 €
CHARGES DE PERSONNELS	148 943 €	153 761 €
ORGANISATION DE COMPETITIONS	58 500 €	69 241 €
FORMATIONS OFA	6 500 €	1 026 €
DEVELOPPEMENT - AIDES LBA	124 557 €	92 481 €
TOTAL DES CHARGES	573 760 €	525 687 €

Détails du plan de relance :

Utilisation de l'excédent de l'exercice 2020 : 99 056,71€

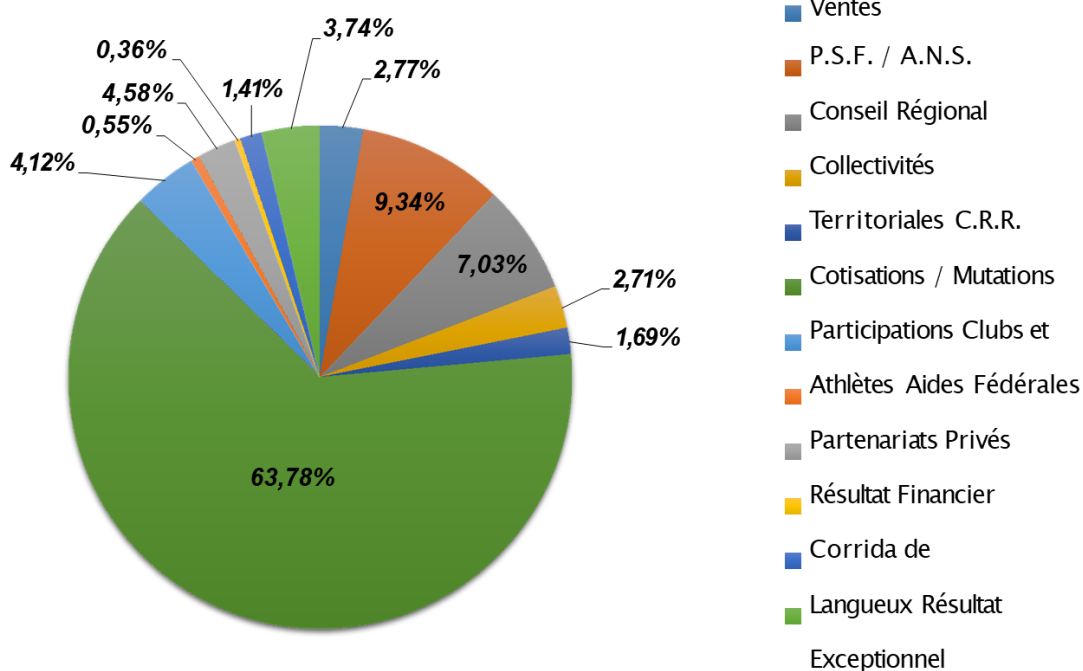
- Aide opérations FFA (Kinder Day, Run 2K, Marche Nordique)  32 014,80€
- Aide aux formations encadrants clubs  19 720,00€
- Aide aux clubs bretons (licences catégories jeunes et matériels)  25 637,40€

TOTAL DES AIDES

77 372,20€

Répartition des produits :

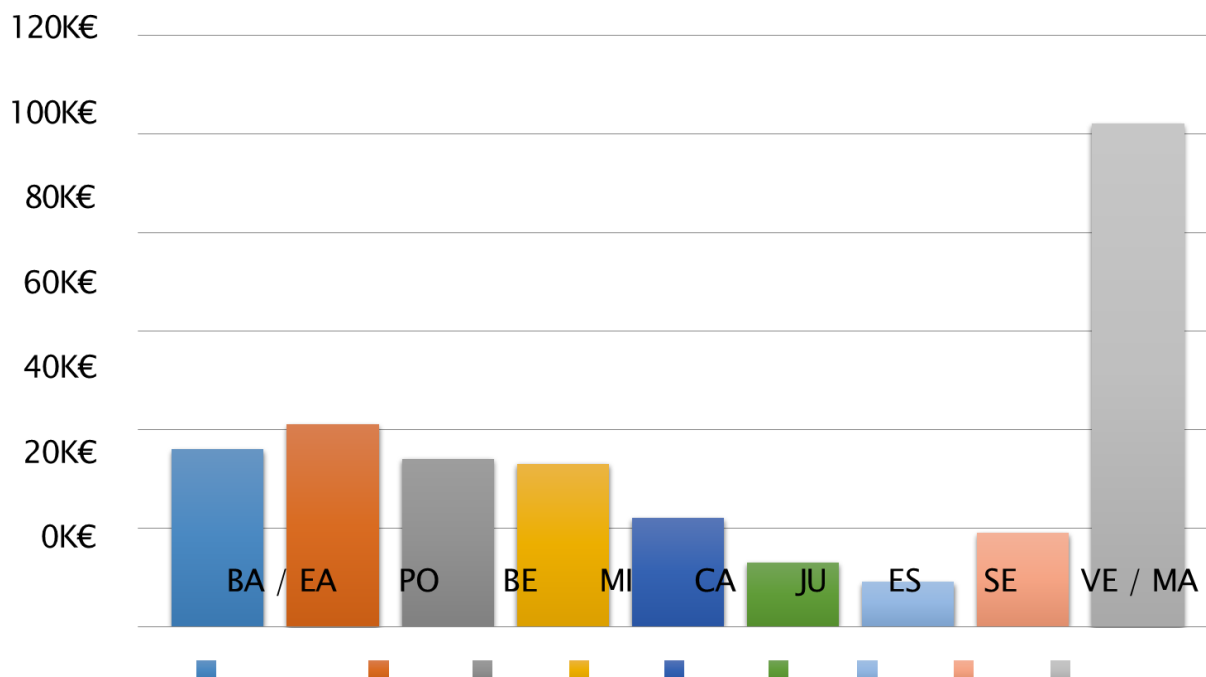
REALISE 2021 - PRODUITS



Comparaison des produits du budget prévisionnel et du réalisé :

LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLETISME PRODUITS	Budget Prévisionnel 2021	Réalisé 2021
VENTES	3 000 €	13 964 €
P.S.F. / A.N.S.	38 500 €	47 000 €
CONSEIL REGIONAL	34 500 €	35 394 €
COLLECTIVITES TERRITORIALES	9 400 €	13 664 €
C.R.R.	15 000 €	8 500 €
COTISATIONS / MUTATIONS	314 500 €	321 067 €
PARTICIPATIONS CLUBS / ATHLETES	7 500 €	20 747 €
AIDES FEDERALES	3 000 €	2 772 €
PARTENARIATS PRIVES	22 703 €	12 558 €
FONDS DEDIES EKIDEN	2 500 €	- €
EKIDEN DE BRETAGNE	15 000 €	- €
CORRIDA DE LANGUEUX	7 100 €	7 100 €
RESULTAT FINANCIER	2 000 €	1 829 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL		18 813 €
AFFECTATION RESULTAT	99 057 €	
TOTAL DES PRODUITS	573 760 €	503 408 €

RECETTES LICENCES 2021 PAR CATEGORIES



Rapport de M Benoît CHARLES, Expert-Comptable de la COGEP :

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

LIGUE DE BRETAGNE ATHLETISME **Pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021**

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	516 519,94 €
Résultat net comptable	-22 279,17 €
Total du bilan	761 374,49 €

Fait à LANGUEUX,
Le 14/02/2022.

Benoit CHARLES,
Expert-comptable.

5.2 Rapport de la Commission de Contrôle des Finances

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES FINANCES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Les membres de la Commission de Contrôle des Finances, nommés par l'Assemblée Générale Financière du **7 novembre 2020 (pour 4 ans)**, ont été invités à procéder, le **14 mars 2022** à Ploufragan, à la vérification des comptes de **l'exercice clos le 31 décembre 2021**.

L'ensemble des livres comptables et des documents annexes ont été mis à la disposition de la Commission de Contrôle des Finances qui a été ainsi en mesure d'exercer sa mission dans les meilleures conditions.

Après avoir procédé aux sondages habituels, et constaté la conformité des écritures avec les relevés bancaires, les vérificateurs aux comptes certifient exacts et sincères les comptes de résultat et bilan tels qu'ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

En conséquence, la Commission de Contrôle des Finances propose d'approuver les comptes présentés et de donner quitus de sa gestion à **Monsieur René CARQUET**, Trésorier Général de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme.

A Ploufragan, le 14 mars 2022

Les membres de la commission :

M. LE FLOCH Gilbert



M. QUENTEL Roger



M. LEVEQUE Sébastien



Les comptes 2021 ont été approuvés par le Comité Directeur du 18 mars 2022. Le Comité Directeur propose d'affecter le résultat de l'exercice 2021 au Projet Associatif 2022 pour sa totalité. Rappelons que l'AG 2020 a voté le « report à nouveau » de l'excédent de 99056,17€ sur le fonds de réserve de la LBA pour mener à bien le projet de relance des clubs.

Vote : la proposition est approuvée à l'unanimité.

5.3 Montant des cotisations annuelles des clubs affiliés – vote

Nous devons tous les ans approuver les cotisations régionales de nos licenciés bretons. Nous souhaitons le maintien du montant des cotisations régionales pour la saison 2022/2023.

Vote : le maintien des cotisations est voté à l'unanimité.

6 Présentation du Budget prévisionnel 2022 – vote

Le budget prévisionnel 2022 est consultable [ici](#).

Les grandes lignes sont :

Vote : le budget prévisionnel est approuvé ; 283 voix se sont abstenues lors du vote du budget prévisionnel ; 0 contre.

7 Approbation des comptes rendus d'activité des commissions régionales

Vote : les comptes rendus d'activités des commissions régionales sont approuvés à l'unanimité.

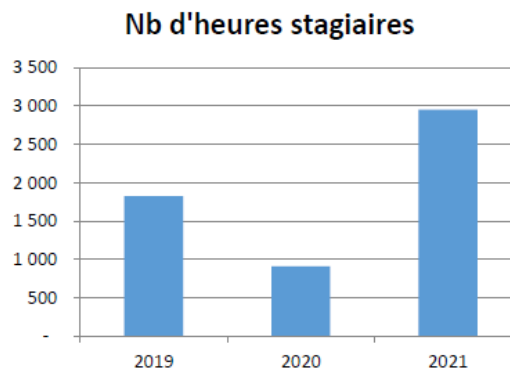
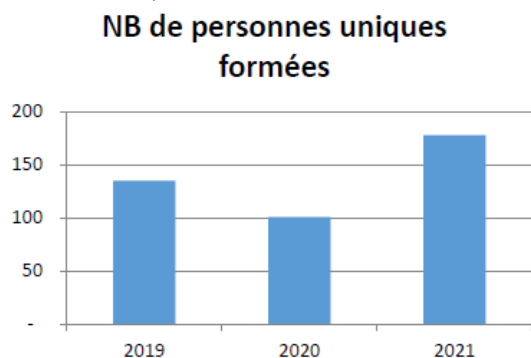
8 Intervention des Conseillers Techniques

Jonathan BALESTON-ROBINEAU est retenu pour raison professionnelle.

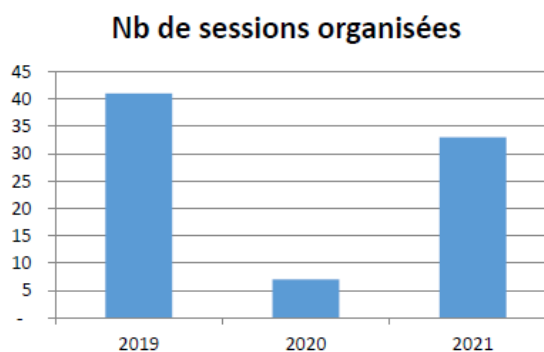
Antoine GALOPIN présente le bilan des formations concernant l'encadrement sportif pour 2021.

Bilan global :

- Appropriation de la démarche par les candidats.
- Plan de relance de près de 20 000€.
- Constitution de packs, cursus plus lisibles.
- Suivi et relance individuelle des candidats.
- Evolution depuis le début de l'OFA :



2021
4^{ème} ligue / FRA
Derrière IF, AURA et HF

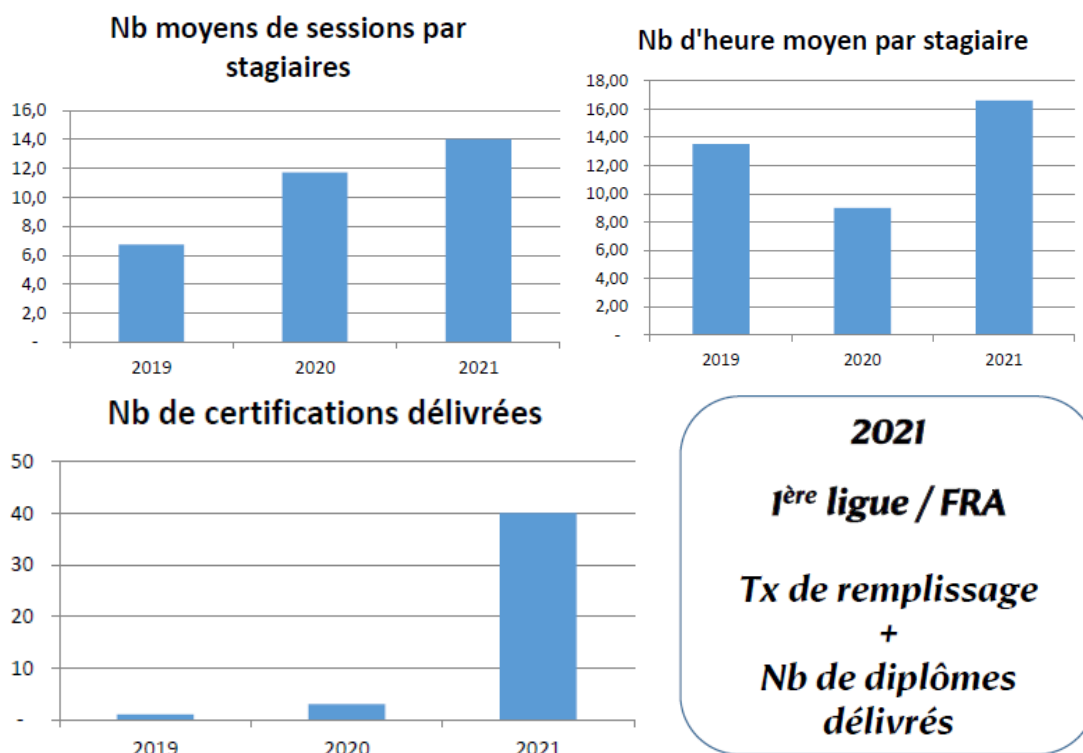


2021 par rapport à avant l'OFA :

- Plus de candidats formés.
- Des formations de durée plus courte.
- Des formations réparties sur plusieurs années.
- Moins de diplômes attribués.

Perspectives 2022 :

- Organiser le calendrier :
- Septembre à décembre : niveau 2 initiateur, animateur.
- Janvier à avril : niveau 3 entraîneur, coach.
- Mai à juillet : niveau 1 assistant.
- Rendre plus accessible les formations :
- Soutien financier aux clubs sur les formations de niveau.
- Maintien de la visioconférence lorsque cela est pertinent (M1)
- Responsabiliser les clubs (M2 animer et sécuriser).
- Accompagner la masse jusqu'à l'obtention d'un diplôme.



9 Intervention de Monsieur Jean GRACIA, Vice-Président de la FFFA

9.1 Introduction

Jean GRACIA remercie la Ligue de Bretagne et en particulier Jean Marc BERAUD pour l'invitation qui lui a été faite d'assister ce jour à l'Assemblée Générale et au centenaire de la Ligue.

Jean GRACIA remercie tous les clubs qui ont organisé un championnat de France en 2021 ou qui vont le faire en 2022 :

- Pacé pour le Championnat France de 10 000m.
- Languueux pour le Championnat de France des 10km.
- Saint-Renan pour le Championnat de France Interclubs Promotion.

- Rennes pour le Championnat de France des épreuves combinées et de marche en salle
- Pacé pour les Championnat de France et Championnat d'Europe le 28 mai 2022.
- Carhaix pour le Championnat de Cross en mars 2023.

Jean GRACIA précise que le Comité Directeur de la Fédération a décidé en juin 2021 de mettre en place un plan de prévention anti-dopage jusqu'en 2024. Ce plan prévoit la certification « I Run Clean » pour tous les personnels anti-dopage ; cette certification. N'hésitez pas à communiquer dans vos clubs sur ce dispositif « I Run Clean ».

En 2020 nous avons beaucoup subi la situation sanitaire ; en 2021 nous nous sommes mieux adaptés mais les compétitions hivernales ont été difficiles. Le ministère a imposé que seuls les athlètes listés puissent participer aux compétitions. Ceci a créé beaucoup d'incompréhension auprès des athlètes notamment pour la sélection aux Championnats de France. La saison estivale a été globalement complète (le secteur du running a été très impacté en 2021) avec l'aide des uns et des autres malgré des mesures sanitaires assez contraignantes.

Il est aussi à noter que nous avons perdu 20% de licenciés en 2021.

Au nom du Président André GIRAUD et de son Comité Directeur, je tiens à remercier la Ligue, les Comités Départementaux et les clubs pour tous leurs efforts durant cette période afin de proposer aux athlètes des organisations pour qu'ils puissent continuer à s'exprimer.

En interne nous avons eu des soucis concernant la désignation du DTN. Patrick RANQUIER a été nommé très tard ; en novembre. Il est arrivé à la Fédération fin novembre pour occuper le poste de DTN en mars 2021.

Jean GRACIA fait un rappel de la Circulaire no 9 du 15 mars 2022 précédemment précisée par la Secrétaire Générale et en particulier sur le caractère d'honorabilité. Le Ministère en charge des sports demande aux fédérations, dans le cadre du contrôle d'honorabilité, de recenser exhaustivement les encadrants des clubs et des structures déconcentrées et de transmettre leurs noms ; l'interface SIFFA permet à chaque club d'effectuer ces déclarations.

9.2 Résultats sportifs 2021

- Jeux Olympiques de TOKYO en 2020 : une médaille d'argent (potentiel de 4 médailles). 214 pays sont affiliés ; la compétition est rude.
- Championnat d'Europe U20 à Tallin en 2021 : 12 médailles
- Championnat d'Europe U23 à Tallin en 2021 : 17 médailles (record pour un Championnat d'Europe Espoirs) dont 3 titres.
- Championnat du monde des U20 à Nairobi en 2021 : 2 titres ; 8 médailles.

Les résultats des jeunes sont très positifs ; nous espérons qu'ils relèveront le défi en 2024 à Paris. Notons la 1ère place de la France à la Coupe d'Europe des Lancers à Leiria.

9.3 Exposition de l'athlétisme

France Télévision a l'intégralité des droits de diffusion des compétitions d'athlétisme mais les diffusions sont rares voire inexistantes ; d'autres disciplines sportives ont la priorité. Pour combler ce manque la Fédération a donc décidé de créer sa propre chaîne de diffusion en coopération avec la chaîne l'Equipe.

Pour la première fois, l'intégralité de la saison hivernale a été produite et diffusée pour les fans d'athlétisme :

- 6 Lives sur l'Equipe :
- Représentant plus de 10h de direct sur la Chaîne l'Equipe ;
- Accessible gratuitement sur la TNT ;
- Pour toucher une audience large avec un plan de promotion garanti (bandes annonces/pages de pubs) avec un dispositif éditorial adapté au grand public ;
- 19 événements sur Athlé TV/
- L'intégralité du Perche Elite Tour.
- L'intégralité des Meetings Elite du Crédit Mutuel Athlé Tour ;
- Les principaux Championnats de France

9.4 Les perspectives 2022 et le plan d'investissement

Nos perspectives 2022 sont nombreuses :

- Profiter de la dynamique engagée par l'organisation Paris 2024.
- Se préparer à accueillir de nouvelles générations d'athlètes en septembre 2024.
- Nouvelles attentes et nouveaux modes de consommation sportive.
- Anticiper et préparer nos clubs à l'après JO (sans reproduire les mêmes erreurs qu'en 2003).
- Revendiquer et renforcer notre positionnement : la 1^{re} fédération olympique.

Comment ?

- FFA envisage un plan d'investissement et d'accompagnement des territoires à la hauteur de ses ambitions et objectifs de développement.
- Un plan spécifique pour l'ensemble du réseau et défini en co-construction avec les principaux acteurs concernés :
- Consultation des présidents de ligue (ateliers).
- Etude auprès des comités départementaux.
- Etude auprès du Panel clubs.

Les pistes du plan d'investissement et d'accompagnement des territoires Objectif pour un meilleur accompagnement de toutes nos structures et à tous les échelons sont les suivantes :

- Transformation et modernisation de l'athlétisme :
- Uniformisation de nos systèmes (SI-FFA, OFA...)
- Développement CRM (Customer Relationship Management) ou GRC pour Gestion de la Relation Client en Français. L'ambition de la rentrée 2022 est de mettre à la disposition du licencié un nouvel espace personnel lui proposant d'accéder à tous les services
- Création d'une centrale d'achat
- Refonte du site internet (création d'un site vitrine)
- Emploi - Formation - Professionnalisation :
- 24 agents de développement territorial
- 200 emplois « service civique »

- Services aux adhérents et aux structures :
- Médiatisation et exposition l'athlétisme — Athlé TV
- Format numérique Athlé-Magazine
- Renforcement de l'accompagnement des territoires par les services fédéraux (RH, juridique, réseau, emploi, équipements).
- Création d'un espace personnalisé pour chaque acteur

Le plan d'investissement sera proposé lors de l'Assemblée Générale de la Fédération le 23 avril à Mulhouse.

9.5 Date Unique de début de saison

Pourquoi une date unique de début de saison ?

- L'objectif est de simplifier, de donner de la cohérence et une réelle lisibilité à notre fonctionnement.
- Il est d'alléger la vie des Clubs d'un maximum de contraintes tout en favorisant leur structuration.
- Il s'agit de proposer une Date Unique de Début de « nos » Saisons sans préjudice sur l'activité sportive tout en s'efforçant de coller au plus près du rythme sociétal.

La méthode de concertation :

- **Objectif** : Procéder à une phase de réflexion, menée aux différents niveaux de responsabilités de la structure fédérale (commissions nationales, secteurs de la DTN, pôles des services fédéraux, présidents de Ligues et de Comités) et aboutissant, au final, à la production d'une contribution écrite argumentée.
- Cette démarche a nécessité :
- Que chaque acteur soit au même niveau d'informations.
- Que tous les paramètres et problématiques soient bien partagés.
- Que l'objet du sujet soit correctement posé.
- Que l'objectif des travaux soit univoque.
- Le 17 décembre est donc organisé un webinaire (environ 50 participants).
- Le retour des contributions s'est fait pour le 22 janvier.
- Un groupe travail réuni les **10 et 11 février** a établi une synthèse des contributions et abouti à une proposition de Date Unique présentée au **Bureau Fédéral réuni à Miramas le 25 février**.

Ont été sollicités dans cette démarche :

- **Élus** : Membres du Comité Directeur et Bureau Fédéral selon les missions
- **Direction Technique Nationale** : DTN et DTN Adjoints - les secteurs Jeunes, Running, Haute Performance, Athlé Forme Santé
- **Services fédéraux** : Service adhérents, Pôle systèmes d'information, Pôle organisations sportives, Pôle développement running, Pôle développement jeunes, Pôle développement forme santé, Pôle communication, Pôle administration générale - Pôle gestion et comptabilité - Pôle développement
- **Commissions Nationales** : COT, CM, CSR, CSO, CNM, CNR, CNSE, CNJ, CNAM, CNDC, CNAFS, CNA, CNE, COM, CAF, CNDLT et Groupe de travail Comités départementaux

Les arguments en faveur du 1^{er} septembre :

- Adaptation au Rythme sociétal
- Une simplification et une meilleure lisibilité et cohérence
- Structuration des clubs et des activités
- Opportunité de recrutement

La date unique de début de saison sera proposée au vote lors de l'Assemblée Générale du 23 avril à Mulhouse.

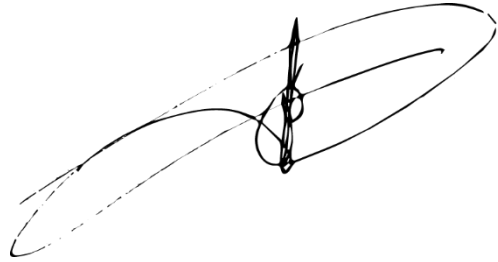
Marie-Paule CORRE

Secrétaire Générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Corre', with a large, sweeping initial 'M'.

Jean-Marc BERAUD

Président LBA

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'J' and 'M' with a circular flourish at the end.

